

EST ET NORD BÉARN

NAY

Marie Bellocq parmi les Justes

Mme Marie Bellocq a reçu la médaille des Justes des mains de Mme Tamar, consul général d'Israël à Marseille, en reconnaissance de son attitude courageuse durant l'époque de la Shoah pour le secours apporté aux juifs réfugiés

Les familles Farhei et Algazi viennent à Paris avec leurs enfants. A 800 kilomètres, dans un village au pied des Pyrénées, un couple d'instituteurs : Pierre est directeur d'école, Marie enseigne à l'école des garçons. Ces familles n'auraient jamais dû se rencontrer si l'Histoire n'en avait décidé autrement dans toute sa violence et son horreur.

1941, les Farhei et les Algazi sont jetés sur les routes de l'exode car leur seule faute est d'être juifs. Ils arriveront après bien des péripéties à Nay et y seront accueillis. Installés dans une nouvelle maison louée, Vitalis Farhei, apatride d'origine turque, ira travailler au champ, lui qui venait de la capitale. Mais qu'importe les sacrifices, il faut survivre. Arrêté deux fois par les gendarmes, il est envoyé au camp de Gurs, antichambre de Drancy. Pierre Bellocq, résistant, l'aidera par deux fois à en sortir grâce à son réseau. Plus jamais, Vitalis ne passera une nuit dans son lit, l'angoisse est là qui le fait veiller près de la fenêtre. Les enfants seront scolarisés normalement comme tous les petits enfants nayaïs, grâce au courage de Pierre et de Marie Bellocq.

2 novembre 2000. Marie a reçu des mains de Mme Tamar Liora, consul général d'Israël, et de M. Robert Mizrahi représentant l'institut Yad Vashem, la médaille des Justes pour son courage durant cette époque noire de la Shoah. Cette petite femme a gardé un regard décidé et vif, et à 91 ans, ont la sentant heureuse, entourée de Roger et Henri Farhei et Gérard Algazi. Même si, insistait-elle, « c'était naturel, on ne pouvait pas les laisser seuls ».

« OUBLIER EST INTERDIT »

La même histoire racontée par



La médaille des Justes a été décernée à Mme Marie Bellocq, distinction suprême décernée par le comité Yad Vashem au nom de l'Etat d'Israël à ceux et à celles qui au péril de leur vie ont sauvé des juifs pendant l'Occupation (Photo Mireille Caillé)

ces témoins est bouleversante et pourtant ordinaire. Ordinaire, car ce sont des gens simples qui, peut-être grâce à une capacité d'éveil supérieure à la moyenne, ont écrit ces pages de la petite Histoire. « Oublier est interdit, transmettre est un devoir », les enfants et petits-enfants présents ont reçu une part de testament moral au cours de cette cérémonie en présence de nombreuses personnalités et amis des familles.

Gérard avait 4 ans, Henri 5 ans et Roger 7 ans. Devenus adultes, ils ont dû apprendre, comme des millions de juifs, à vivre avec cette histoire douloureuse. Et, cinquante-cinq ans après, ils viennent de rendre hommage à Marie Bellocq

et son mari disparu. Cette distinction honorifique exceptionnelle a été décernée à 2 000 Justes en France et 16 000 dans le monde. Elle représente certainement la distinction suprême de l'Etat d'Israël. Comme l'a souligné Liora Tamar, tout un village est remercié à travers cette médaille, car Nay a accueilli d'autres familles juives durant l'occupation. La plupart des

gens savaient qui étaient ces nouveaux arrivants et certains ont pris des risques importants pour leur sauver la vie. Marie et Pierre Bellocq étaient de ceux-là. Leurs noms seront gravés sur le mur d'honneur du jardin des Justes, à Yad Vashem à Jérusalem. Dans « La Tora », il est écrit : « Qui sauve un individu, sauve l'humanité entière ».

M.C.